

Cependant, en bordure de la rivière Claire existent des villages, des cases flottantes, et des embarcations nombreuses, montent ou descendent le cours du fleuve. Des milliers d'indigènes ont assisté à cette agonie épouvantable ; aucun ne songea à y mettre un terme.

Des Annamites à qui un Européen reprochait avec indignation leur manque de cœur en la circonstance, lui répondirent :

“ Les crucifiés ont été exécutés par le mari outragé ; il s'agissait donc d'un acte de justice, et nous aurions été punis par le Ciel si nous avions entravé le cours du châtiement ”.

L'Européen répliqua avec beaucoup d'à-propos :

“ Si je plaçais une somme d'argent dans un endroit déterminé, avec, pour toute sauvegarde, une pancarte menaçant le voleur du châtiement céleste, pensez-vous que la somme demeurerait intacte ? ”

Les interpellés gardèrent le silence.

* * *

Le gouvernement emploie les prisonniers annamites à divers travaux : terrassements, nettoyage des routes, etc. . On voit souvent passer ces malheureux, la cangue au cou, escortés par quelques soldats indigènes.

Il est déjà arrivé à ce sujet plus d'une histoire désagréable. Tantôt ce sont des condamnés qui s'échappent ; tantôt ils désarment leurs gardiens, les attachent à des arbres et prennent la clé des champs.

Ces jours-ci, à Haïduong, six prisonniers occupés à un terrassement dans un endroit solitaire firent mieux.

A un signal donné, ils se jetèrent sur leurs deux gardiens inattentifs et les massacrèrent. Puis deux d'entre eux revêtirent les habits des soldats et s'armèrent de leurs fusils. Ensuite ils firent marcher leurs quatre compagnons devant eux, comme s'ils les escortaient. Ils gagnèrent ainsi la campagne et on ne les a plus vus.

(à suivre)

fr. COTHONAY,
des fr. prêch.